

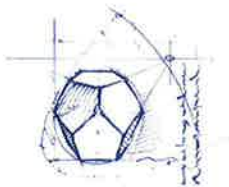
DOUCET, BETH & ASSOCIÉS

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

**ASSOCIATION SERVICE INTERNATIONAL
D'APPUI AU DEVELOPPEMENT (S.I.A.D.)**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2017



DOUCET, BETH & ASSOCIÉS

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

**ASSOCIATION SERVICE INTERNATIONAL
D'APPUI AU DEVELOPPEMENT (S.I.A.D.)**

31 RUE DE VINCENNES – 93100 MONTREUIL

SIREN : 350 431 938

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

À l'Assemblée Générale de l'Association SERVICE INTERNATIONAL D'APPUI AU DEVELOPPEMENT (S.I.A.D.)

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 28/06/2014, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association S.I.A.D. relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Total Bilan :	154 300,09 euros
Total Produits d'exploitation :	403 782,54 euros
Total Résultat :	- 86 089,57 euros

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans l'annexe « Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « I – Présentation et faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des produits.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE QUI STATUE SUR LES COMPTES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'organe appelé à statuer sur les comptes sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association. Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 15 juin 2018

DOUCET, BETH ET ASSOCIES

*Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de Paris*

Représentée par Nathalie ELIO

Annexe au rapport : Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan 2017 consolidé

Actif	2016	2017	Passif	2016	2017
Immobilisations			Fonds associatifs & réserves	5 000,00	5 000,00
Brut	-				
Amortissement	-		Fonds propres		
Net	-		Report à nouveau	15 489,76	5 672,42
Immobilisations financières			Résultat de l'exercice	21 162,18	86 089,57
Participations et créances	284,70	284,70			
Cautionnement	1 773,40	1 700,00			
TOTAL I	2 058,10	1 984,70	TOTAL I	- 672,42	- 86 761,99
Créances et comptes rattachés			Provision risques & charges	-	
Subventions et dons à recevoir	65 825,48	97 501,51			
Créances sociales et fiscales			TOTAL II	-	-
Créances douteuses	1 142,00		Dettes		
Autres créances	14 300,33	12 405,16	Fourn. & comptes rattachés	38 612,90	117 141,38
Chèques à encaisser	1 930,42	1 600,42	Personnel et comptes rattachés		4 817,92
Comptes financiers			Dettes sociales et fiscales	20 848,92	18 765,00
VPM	1 362,62	1 386,51	Crédit Dailly	37 340,00	
Banques	22 587,09	38 115,90	Eunomad	1 538,40	1 538,40
Caisse	719,83	167,47	Autres	7 421,48	18 019,38
CCS COFIDES	1 138,41	1 138,41	P. constatés d'avance	3 691,00	80 780,00
TOTAL II	106 722,18	152 315,38	TOTAL III	109 452,70	241 062,08
TOTAL ACTIF	108 780,28	154 300,08	TOTAL PASSIF	108 780,28	154 300,09

Compte de Résultat 2017 consolidé

Charges	2016	2017		Produits	2016	2017	
CHARGES D'EXPLOITATION				PRODUITS D'EXPLOITATION			
Achats		241 684,00		Ventes (P. de services)	21 873,17	27 241,92	
Etudes et prest. de services	225 545,05		106 723,08	Subventions			
Autres achats	6 114,20		134 960,92	Total subventions programme	378 388,97	306 786,42	
Services extérieurs		18 420,40		Union Européenne	192 490,00		69 808,16
Loyers	16 634,42		15 361,11	Etat (dont AFD)	6 550,00		119 360,00
Autres	5 475,13		3 059,29	Région Ile de France	30 629,97		
Autres services ext.		51 721,77		Région Midi-Pyrénées	6 000,00		2 500,00
Honoraires	21 243,40		23 182,05	Département - CG 62	31 702,00		2 460,00
Pub. Com.	2 660,49		5 182,11	Département - CG 93			
Déplac. Récep. Missions	15 454,18		14 723,20	Communauté Est Ensemble	5 000,00		4 000,00
P&T	4 217,28		4 136,14	Commune de Montreuil	19 700,00		14 742,00
Services bancaires	5 114,40		4 498,27	Commune de Toulouse	1 000,00		4 500,00
Impôts et taxes	2 381,23	941,62		Secteur privé	85 317,00		59 416,26
				FDE (Electricité) BF			30 000,00
Personnel & charges sociales	164 645,25	172 207,59		Emplois aidés	25 248,15	34 959,83	
Autres charges	5 073,65	5 672,92		Autres produits			
Dotations aux provisions		-		Dons	18 975,42	30 205,71	
CHARGES D'EXPLOITATION	474 558,68	490 648,30		Cotisations	1 775,00	1 475,00	
Charges financières	2 895,65	268,37		Abandons de frais	3 775,44	311,92	
Charges exceptionnelles				Autres produits	6 220,92	2 801,74	
Impôt sur les sociétés		8,00		Reprise sur provisions			
Solde créditeur (excédent)				PRODUITS D'EXPLOITATION	456 257,07	403 782,54	
Total	477 454,33	490 924,67	-	Produits financiers	35,08	24,56	
				Produits exceptionnels		1 028,00	
				Solde débiteur (déficit)	21 162,18	86 089,57	
				Total	477 454,33	490 924,67	-
Bénévolat	29 529,00	30 386,00		Bénévolat	29 529,00	30 386,00	
Total général	506 983,33	521 310,67	-	Total général	506 983,33	521 310,67	-

Association SIAD

Sise : 31, rue de Vincennes, 93100 Montreuil
Association Loi 1901
SIRET : 350 431 938 00074 - APE 8899B

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017

I - PRESENTATION ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association SIAD (Service International d'appui au Développement) appuie les projets de développement économique des entrepreneurs et des organisations professionnelles du Sud exclus des réseaux bancaires, de l'expression des besoins à la réalisation de leurs projets.

Elle soutient la création et le développement de petites entreprises, dans les secteurs agricole, artisanal ou des nouvelles technologies, en apportant un accompagnement technique et financier. Il favorise la mise en place de filières agro-alimentaires génératrices de revenus durables et équitables.

L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux.

Elle clôture un exercice d'une durée de 12 mois courant du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 154 300 euros.

Le résultat net comptable est un déficit de 86 090 euros.

Dès début 2017, les administrateurs et la direction ont évalué et diagnostiqué la situation financière de l'association. Il a été constaté un large défaut de cofinancement sur l'un des projets de l'association : le projet d'électrification mené au Burkina-Faso entre 2012 et 2017, défaut de cofinancement qui, ça se confirme à la clôture des comptes 2017, est le principal facteur du déficit de l'association.

Le diagnostic réalisé, l'association a pris la mesure de la situation. Le nouveau président, arrivé en juin 2016, a largement audité les différents projets de l'association en France et en Afrique, et s'est rendu plusieurs fois auprès des équipes et partenaires au Burkina-Faso pour s'approprier le contexte du projet d'électrification. Avec l'appui de son conseil d'administration et du nouveau directeur qui a pris ses fonctions début avril 2017, il a construit un plan d'actions d'urgence ainsi qu'une stratégie de financement à 3-5 ans avec pour objectifs de s'acquitter du passif de l'association et de sécuriser sa trésorerie.

Il a consisté d'abord en un travail de négociation avec chacun des créanciers de l'association, en France et au Burkina-Faso pour échelonner de manière raisonnable le recouvrement des créances. Il a consisté ensuite en plusieurs mesures d'économie : gel des salaires, recrutement en emplois aidés uniquement de personnels juniors pour remplacer les personnels experts quittant la structure, passage au tiers temps du personnel burkinabè, changement de bureau au Burkina-Faso, réduction des budgets et activités de visibilité de l'association en 2017 (annulation des 2 grands événements annuels de l'association), réduction des frais de fonctionnement du siège. Il a consisté encore en un effort accru de l'équipe salariée dans la recherche de financement : plus de 20 dossiers de demande de subvention déposés, une stratégie de mécénat d'entreprise définie et déployée de manière qualifiée en direction de 20 fondations. Il a consisté enfin, en la mobilisation successive et « extraordinaire » des différents réseaux de soutien de l'association, : appel à dons et à prêt en direction du 1^{er} cercle de sympathisants (administrateurs, grands donateurs) en juillet, appel à dons en direction du second cercle (amis, donateurs) en octobre, appel à dons en direction des sociétaires du partenaire historique la Cofides Nord-Sud en novembre, négociation d'un prêt auprès d'une ONG partenaire en cours. Au total, ce sont plus de 220 personnes et institutions qui ont été sollicitées.

Association SIAD

Sise : 31, rue de Vincennes, 93100 Montreuil
Association Loi 1901
SIRET : 350 431 938 00074 - APE 8899B

A ce jour, l'association se félicite des résultats 2017 de ce plan et notamment de la levée de plus de 40 000 euros en dons et prêts et de la négociation réussie avec l'ensemble des créanciers permettant de constater une trésorerie positive jusque fin 2018.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont élaborés conformément aux dispositions du code de commerce ainsi qu'à celles du Plan Comptable général (CCG) et du plan comptable des associations tels qu'ils résultent des règlements CRC 99-01 et CRC 99-03.

Les procédures d'enregistrement et de classement sont conformes aux exigences des comptabilités informatisées.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Ils sont établis selon des méthodes identiques à celles appliquées à l'exercice précédent.

Il n'y a pas de dérogation aux principes comptables, ni de changement de méthode comptable sur l'exercice.

III - NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

A. Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé

L'Association ne possède pas d'immobilisations amortissables.

B. Immobilisations financières

Les immobilisations financières (1 984,70 euros) sont composées des cautions apportées à CAP 31 pour les locaux occupés par le SIAD au 31 rue de Vincennes à Montreuil (1700 euros), par des participations à la COFIDES Nord-Sud (224,70euros) et de participations au Crédit Coopératif (60 euros).

C. Créances

Il n'y a pas de créances douteuses au 31/12/2017.

D. Valeurs mobilières de placement

Il n'y a pas de valeurs mobilières de placement.

Association SIAD

Sise : 31, rue de Vincennes, 93100 Montreuil

Association Loi 1901

SIRET : 350 431 938 00074 - APE 8899B

E. Tableau de variation des fonds associatifs

	MONTANT
Fonds propres au 1/1	-672
Régularisation comptes BF	
Résultat de l'exercice 2017	-86 090
Autres fonds associatifs avec droit de reprise	
Autres fonds associatifs sans droit de reprise	
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
Fonds propres au 31/12	-86 762

F. Subventions d'investissement

Il n'y a pas de subventions d'investissement au 31/12/2017.

G. Provisions réglementées

Il n'y a pas de provisions réglementées au 31/12/2017.

H. Provisions pour risques et charges

Il n'y a pas de provisions pour risques et charges au 31/12/2017.

I. Fonds dédiés

Il n'y a pas de fonds dédiés au 31/12/2017.

J. Autres fonds non affectés à engager

Il n'y a pas de fonds non affectés à engager au 31/12/2017.

K. Emprunts et dettes

Il n'y a pas d'emprunts auprès des établissements de crédit au 31/12/2017.

Association SIAD

Sise : 31, rue de Vincennes, 93100 Montreuil

Association Loi 1901

SIRET : 350 431 938 00074 - APE 8899B

L. Echéances des créances et des dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 985		1 985
Créances financeurs douteux ou litigieux			
Autres créances	109 907	109 907	
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAUX	111 892	109 907	1 985

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établist de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	117 141	117 141		
Personnel et comptes rattachés	4 818	4 818		
Organismes sociaux	18 765	18 765		
Etat et autres collectivités publiques				
Dettes sur immobilisations				
Groupe et associés				
Autres dettes	19 558	19 558		
Produits constatés d'avance	80 780	80 780		
TOTAUX	241 062	241 062	0	0

M. Charges à payer et produits à recevoir

Détail des charges à payer

Fournisseurs, factures non parvenues	91 175
Personnel - Rémunération due	244
Provision sur congés payés	4 574
Provision primes salariés	0
Provision sur charges sociales (CP et primes)	1 429
Cotisations sociales à payer	17 048
Etat, taxes à payer	288
Eunomad	1 538
Autres dettes	42 843

Détail des produits à recevoir

Union Européenne	56 638
Mairie de Montreuil	13 928
Subventions secteur privé	16 777
Graines de talents	3 500
Divers	18 730

Association SIAD

Sise : 31, rue de Vincennes, 93100 Montreuil
Association Loi 1901
SIRET : 350 431 938 00074 - APE 8899B

N. Produits et charges imputables à un autre exercice

Charges constatées d'avance	0
Produits constatés d'avance	80 780

IV - NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

A. Produits

Les produits de l'association sont composés de :

A.1 - Dons, mécénat et médias, legs et donations	
Dons	30 206
Dons affectés	0
A.2 - Subvention de collectivités publiques	
UE	69 808
Etat (dont AFD et emplois aidés)	154 320
Région MP	2 500
CG 62	2 460
Est Ensemble	4 000
Mairie de Montreuil	14 742
Mairie de Toulouse	4 500
A.3 - Cotisations et autres produits	
Cotisations	1 475
Subventions privées	59 416
Divers	33 114

B. Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation de l'association sont composées de :

Achats	241 684
Services extérieurs	18 420
Autres services extérieurs.	51 722
Impôts et taxes	942
Personnel	172 208
Autres charges	5 673

C. Résultat financier

Les produits et les charges financiers de l'association sont composés de :

Charges financières	268
Produits financiers (intérêts comptes livret)	25

Association SIAD

Sise : 31, rue de Vincennes, 93100 Montreuil
 Association Loi 1901
 SIRET : 350 431 938 00074 - APE 8899B

D. Résultat exceptionnel

Les produits et les charges exceptionnels de l'association sont composés de :

Charges exceptionnelles (charges sur exercices antérieurs)	néant
Produits exceptionnels	1 028

E. Transfert de charges

Il n'y a pas de transferts de charges.

V - AUTRES INFORMATIONS

A. Effectif moyen

	Nombre
Cadres	1
Employés	4
Apprenti	0
TOTAUX	5

B. Gratuités et bénévolat

L'association bénéficie de l'aide d'environ 80 bénévoles équivalent à 1,8 ETP. La valorisation de cette contribution s'élève à 30 386 € et est calculée sur la base de salaires valorisés au SMIC.

C. Filiales et participations

L'association est actionnaire de la COFIDES NORD-SUD.

La situation financière de cette société est décrite dans le tableau suivant :

Informations financières Filiales et participations	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenu	Val. Compt. des titres détenus		Prêts et avances consentis	Cautions et avals	Résultats	Dividendes encaissés	Observations
				Brute	Nette					
Participations (COFIDES)	55 755	36 994	0,50%	225	225			-4 969		

Association SIAD

Sise : 31, rue de Vincennes, 93100 Montreuil

Association Loi 1901

SIRET : 350 431 938 00074 - APE 8899B

D. Compte d'emploi des ressources

Les ressources comprennent les dons reçus ainsi que les abandons de frais des membres de l'association.

Le montant inscrit pour les missions sociales comprend, outre les sommes directement affectées aux programmes, celles inscrites dans les comptes aux postes salaires et frais généraux et imputables aux programmes.

L'ensemble des frais du poste "Publicité et communication" est inscrit ici en "recherche de fonds".

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES GLOBALISE AVEC AFFECTATION DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC PAR TYPE D'EMPLOIS EXERCICE 2017

Emplois (en euros)	Emplois au 31/12/2017 - Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice 2017	Ressources (en euros)	Ressources collectées au 31/12/2017 - Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur l'exercice 2017
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		68 710
1. Missions sociales	406 741	25 026	1. Ressources collectées auprès du public	30 206	30 206
Programmes	406 741	25 026	1.1. Dons et legs collectés		
		0	Dons manuels non affectés	30 206	30 206
			Dons manuels affectés		0
2. Frais de recherche de fonds	4 478	276	Legs et autres libéralités non affectés		0
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	4 478	276	Legs et autres libéralités affectés		0
		0	1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
3. Frais de fonctionnement	79 706	4 904	2. Autres fonds privés	59 416	
			3. Subventions et autres concours publics	282 330	
Total		30 206	4. Autres produits	32 883	
I. Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	490 925		I. Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	404 835	
II. Dotations aux provisions			II. Reprises des provisions		
III. Engagements à réaliser sur ressources affectées			III. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs		
			IV. Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		
IV. Excédent de ressources de l'exercice			V. Insuffisance de ressources de l'exercice	86 090	
V. TOTAL GENERAL	490 925		VI. TOTAL GENERAL	490 925	30 206
V. Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI. Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement des ressources par les ressources collectées auprès du public					
VII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		30 206	VI. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		30 206
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		68 710
Evaluation des contributions volontaires en nature					
Missions sociales	25 311		Prestations gratuites		
Frais de recherche de fonds			Personnel bénévole	30 386	
Frais de fonctionnement	5 075				
Total contributions volontaires en nature	30 386		Total contributions volontaires en nature	30 386	